



Saison 2025/2026

COMMISSION JEUNES

Procès-Verbal n°10

Réunion du :	Mardi 23 juin 2026
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Valentin LOUVAT
Présents :	Mme CHATOT Camille MM. CLERC Jean Claude, DUTY Fabrice, PARIS Florent, PICHOT André et PULICE Christophe et STEPANOFF Daniel.
Excusés :	Mme COMTE Nina MM. CORNEBOIS Ludovic, JAILLET Clément et LUCAS Mickael.
Invité :	M. THABARD Nicolas

Information du Secrétaire Général

M. Nicolas THABARD informe la Commission des modifications règlementaire de la LBFC actées lors de l'assemblée générale du 22 juin 2026.

Courriers clubs

- Demande d'autorisation de tournoi de Macornay, samedi 5 septembre sur la catégorie U11 :
Accord de la Commission.

Propositions Niveaux Saison 2026/2027

U18D1

Un groupe de 10 équipes en match aller/retour Une seule équipe par club.

Sur proposition de la Commission des Jeunes, ce groupe sera composé :

- 1- De l'équipe ayant terminé à la 1ère place du groupe U18D1 la saison précédente : **JURA STAD FC**
- 2- Des équipes ayant joué la saison précédente en U16R et ne pouvant accéder aux championnats U18R1 ou U18R2 :
~~JURA SUD — RC LONS — JURA DOLOIS~~
- 3- Des équipes ayant joué la saison précédente en U15R1 ou U15R2 et ne pouvant accéder aux championnats U16R :
~~RC LONS — JURA SUD — JURA DOLOIS~~
- 4- Des équipes ayant joué la saison précédente en U18R1 ou U18R2 et ne se maintenant pas dans cette compétition, sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 50% :
~~JURA DOLOIS, JURA SUD, CHAMPAGNOLE, LA JOUX~~
- 5- Des équipes ayant joué en U18D1 et ayant terminé aux deux premières places, sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 50% : **JURA LACS**
- 6- Des équipes ayant joué en U18D2 la saison précédente et ayant terminé aux deux premières places de la phase printemps (poule haute) sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 50% : **BRESSE JURA, HAUT-JURA (+de 50% de U18)**
- 7- Des équipes ayant joué en U15D1 et ayant terminé aux deux premières places : **CHAMPAGNOLE, GJ PORTE DU JURA**



8- Des équipes ayant joué en U18D1 et ayant terminé aux entre la 3ème et 9ème place dans l'ordre du classement, sous réserve que la participation des joueurs U18 soit inférieure à 50% : **GJ CŒUR DU JURA, JURA NORD, ARCHELAN/MOISS/ROCHE, LONS RC**

Liste d'attente : COTEAUX DE SEILLE

9- Des équipes ayant joué en U15D1 et ayant terminé aux entre la 3ème et 9ème place dans l'ordre du classement : **FOUCHERANS, LA JOUX, COTEAUX DE SEILLE, RAVILLOLES, GJ CŒUR DU JURA, MOISSEY/ARCHEL/ROCHE, ARCADE FOOT**

Composition du groupe U18 D1 :

1. JURA STAD FC
2. LONS RC
3. LA JOUX
4. JURA LACS
5. BRESSE JURA
6. CHAMPAGNOLE
7. GJ PORTE DU JURA
8. GJ CŒUR DU JURA
9. JURA NORD
10. ARCHELANGE/MOISSEY/ROCHEFORT

Liste d'attente : COTEAUX DE SEILLE, FOUCHERANS, RAVILLOLES, ARCADE FOOT

L'ensemble des autres équipes et les nouvelles équipes engagées joueront en D2.

U15D1

Sous réserve de la validation du Comité Directeur, la commission établit un groupe de 10 équipes en match aller seulement (9 journées). Une seule équipe par club.

Sur proposition de la Commission des Jeunes, ce groupe sera composé :

1- Des équipes ayant joué la saison précédente en U14R et ne pouvant accéder au championnat U15R : **JURA DOLOIS, BRESSE JURA, JURA SUD**

2- Des équipes ayant joué la saison précédente en U13 R2 et ne pouvant accéder au championnat U14R : **BRESSE JURA, JURA DOLOIS, JURA SUD**

3- des équipes composées à plus de 50% de U14 ayant joué la saison précédente en U15 R2 et ne pouvant accéder aux championnats U15R ou U16R2 ou U18D1 : **RC LONS, JURA SUD**

4- Des équipes ayant terminé aux meilleures places en U13 D1 la saison précédente jusqu'à la 6ème place : **LA JOUX, GJ CŒUR DU JURA, LONS RC, ARCADE FOOT, COTEAUX DE SEILLE, MONT SOUS VAUDREY**

5- Des équipes ayant terminé aux meilleures places en U15 D1 la saison précédente et n'accédant pas en U18D1 (=> jusqu'à la 9ème place) : **FOUCHERANS, RAVILLOLES, GJ CŒUR DU JURA, MOISSEY/ARCH/ROCHE, ARCADE FOOT**

6- Des équipes ayant terminé aux meilleures places en U15D2 la saison (jusqu'à la 6ème place) : **MOUCHARD/ARC, HAUT JURA, BRESSE JURA/COURLAOUX, MONTMOROT/MACORNAY, JURA NORD**

Composition du groupe U15 D1

1. JURA DOLOIS
2. JURA SUD
3. LA JOUX
4. GJ COEUR DU JURA
5. LONS RC
6. COTEAUX DE SEILLE
7. FOUCHERANS
8. RAVILLOLES
9. ARCADE FOOT
10. MONT SOUS VAUDREY VA

Liste d'attente : MOISSEY/ARCH/ROCHE, MOUCHARD ARC, HAUT JURA, BRESSE JURA/COURLAOUX, MONTMOROT/MACORNAY, JURA NORD



L'ensemble des autres équipes et les nouvelles équipes engagées joueront en D2.

U13D1

Sous réserve de la validation du Comité Directeur, la Commission établit un groupe de 10 équipes. Une seule équipe par club.

- 1- Des équipes ayant joué la saison précédente en U13 R2 :
BRESSE JURA, JURA DOLOIS, JURA SUD
- 2- Des équipes terminant :
 - 1) Aux meilleures places en U13 D1 la saison précédente : **LA JOUX, GJ CŒUR DU JURA, RC LONS, ARCADE FOOT, COTEAUX DE SEILLE, MONT SOUS VAUDREY, JURA DOLOIS 2, ARCHELAN/MOISS/ROCHE, CHAMPAGNOLE**
 - 2) Aux meilleures places de U13 D2 la saison précédente : **JURA NORD, RC LONS 2, FOUCHERANS, JURA STAD, BRESSE JURA 3, ARCADE FOOT 2, JURA LACS, COURLAOUX, BRESSE JURA 2, MACORNAY**

Composition du groupe U13 D1

1. BRESSE JURA
2. JURA DOLOIS
3. JURA SUD FOOT
4. LA JOUX
5. GJ CŒUR DU JURA
6. LONS RC
7. ARCADE FOOT
8. COTEAUX DE SEILLE
9. MONT SOUS VAUDREY
10. ARCHELANGE/MOISSEY/ROCHEFORT

Liste d'attente : CHAMPAGNOLE, JURA NORD, FOUCHERANS, JURA STAD, JURA LACS, COURLAOUX, MACORNAY

U13D2

Sous réserve de la validation du Comité Directeur, la Commission établira deux groupes de 10 équipes composés :

- 1- Des équipes ayant joué la saison précédente en U13 D1 et ne pouvant accéder au championnat U13 D1 : **HAUT JURA, JURA DOLOIS 2, CHAMPAGNOLE**
- 2- Des équipes de U13 D2 de la saison précédente n'accédant pas en D1 selon l'ordre du classement effectué : **JURA NORD, RC LONS 2, FOUCHERANS, BRESSE JURA 3, JURA STAD' FC, ARCADE FOOT 2, JURA LACS, COURLAOUX, BRESSE JURA 2, MACORNAY, JURA SUD 2, PETITE MONTAGNE FC, JURA DOLOIS 3, GJ PORTE DU JURA, ST CLAUDE, MOUCHARD/MONTBARREY, ROCHEFOR/ARCHE/MOISS 2**

Equipes U13 D2 :

- | | |
|------------------|------------------------------------|
| 1. HAUT JURA 1 | 11. COURLAOUX 1 |
| 2. JURA DOLOIS 2 | 12. BRESSE JURA 2 |
| 3. CHAMPAGNOLE 1 | 13. MACORNAY 1 |
| 4. JURA NORD 1 | 14. JURA SUD 2 |
| 5. RC LONS 2 | 15. PETITE MONTAGNE 1 |
| 6. FOUCHERANS 1 | 16. JURA DOLOIS 3 |
| 7. BRESSE JURA 3 | 17. GJ PORTE DU JURA 1 |
| 8. JURA STAD 1 | 18. ST CLAUDE 1 |
| 9. ARCADE FOOT 2 | 19. MOUCHARD/MONTBARREY 1 |
| 10. JURA LACS 1 | 20. ROCHEFORT/ARCHELANGE/MOISSEY 2 |

Liste d'attente : MONT SOUS VAUDREY VA 2, DOLE CRISSEY, LA JOUX 2, CROTENAY COMBE D'AIN, RC LONS 3

L'ensemble des autres équipes et les nouvelles équipes engagées joueront en D3.



U11 - Déroulement Saison 2026/2027

La saison se déroulera en 2 phases :

- Phase 1 du 19 septembre au 5 décembre

- Phase 2 du 6 mars au 5 Juin 2027

Il y aura 3 niveaux par phase.

Lors de leurs engagements, les clubs devront choisir le niveau de pratique de leurs équipes (niveau 1, niveau 2, niveau 3) pour la phase automne.

Les clubs pourront positionner au maximum 2 équipes au niveau 1 et/ou 2 équipes au niveau 2.

Le nombre d'équipes du niveau 1 sera défini par la Commission en fonction du nombre d'engagements. Les arbitrages se feront sur les critères sportifs de la saison 2026/2027.

La commission rappelle qu'un engagement dans un niveau de pratique est pour l'entière de la phase. Aucune équipe ne pourra être basculée vers un autre niveau de pratique une fois la phase débutée.

La Commission rappelle la modification règlementaire de la FFF. Celle-ci prévoit d'apposer le cachet mutation à partir de la catégorie U10. Les clubs ne pourront pas faire jouer plus de 4 joueurs mutation, dont 1 hors période, par équipe.

Dates d'engagements

La Commission rappelle les différentes dates d'engagement validées par le Comité Directeur :

- U18D1, U15 D1, U13D1 et D2 : les clubs devront valider les pré-engagements entre le 04 et le 19 juillet.

- U15D2, U13D3 et U11 : les clubs devront effectuer leurs engagements entre le 04 juillet et le 24 août.

- U7 et U9 : les clubs ont jusqu'au 7 septembre pour engager leurs équipes.

Prochaine réunion de la Commission : 20 ou 21 juillet 2026

Christophe PULICE
Secrétaire

Valentin LOUVAT
Président Cion Jeunes